

l'Actu



Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



DOSSIER

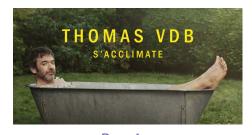
Des aménagements pour les mobilités actives

P. 8



Travaux

Jardins partagés : des parcelles sont disponibles



Dossier

Thomas VDB s'acclimate, à découvrir à l'Espace Montluc



Dossier

Conseil Habitat : Un nouveau service d'Estuaire et Sillon

P. 6

P 7

Édito



Yves Taillandier

Adjoint à l'Économie et aux finances

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Les projets portés par l'équipe municipale ont été présentés aux stéphanois lors des municipales 2020. Ce programme ambitieux a fait l'objet d'un chiffrage rigoureux et chaque année d'une actualisation et d'un débat en conseil municipal.

Notre ambition est de respecter nos engagements en veillant à maîtriser l'évolution des taxes communales, à recourir à l'emprunt uniquement pour les investissements d'avenir et à ne pas obérer nos capacités d'actions dans le futur.

Maitriser les dépenses de fonctionnement c'est être garant de la bonne utilisation des fonds publics donc des euros des stéphanois. Le budget 2022 à 7 323 111 € en augmentation de 2,6 % par rapport à 2021 répond à la poursuite et à l'amélioration des services et prestations en matière de solidarité, de soutien au commerce local, au monde associatif, à l'enseignement privé et public.

Les excédents annuels dégagés par le budget de fonctionnement servent intégralement à l'investissement pour le mieux vivre dans notre commune.

Le budget d'investissement 2022, voté le 10 mars, en augmentation de 40 % par rapport à 2021 à 7 698 472 € marque une étape majeure pour nos projets par le début des travaux du nouveau groupe scolaire d'un montant global de 7 500 0000 € et de la résidence autonomie pour un montant 5 500 000 €.

Ces deux équipements au bénéfice de nos enfants et de nos aînés construits avec l'objectif de moindre impact environnemental (nature des matériaux, consommation énergétique, mode de chauffage,) sont complétés, entre autres, d'aménagements routiers et de liaisons douces venant compléter le maillage existant, de réaménagement et modernisation des installations sportives, par la poursuite du programme de réduction énergétique de l'éclairage public et d'actions en faveur du commerce en centralité.

L'année 2023 nécessitera le même niveau d'investissement et verra le lancement d'un large programme de réhabilitation des bâtiments municipaux ayant pour objectif la réduction de 30% des consommations énergétiques. La rénovation de l'école de la Guerche sera un marqueur important des actions en faveur de la diminution de l'empreinte carbone.

Les deux années à venir qui mobiliseront 15 000 000 € soit 50% des investissements de la mandature nécessitent anticipation et maitrise budgétaire. La robustesse financière de notre commune construite de longue date au bénéfice des stéphanois ; capacité d'investissement sur fond propre, maitrise des dépenses de fonctionnement tout en améliorant le niveau et la qualité des services, endettement limité, permet d'engager sereinement les investissements de demain.

Le pouvoir d'achat étant au cœur des préoccupations des français, les taux des taxes locales resteront inchangés en 2022.

Sommaire

Au quotidien
Etat civil
A votre service

Dossier
Thomas VDB s'acclimate,
à découvrir à l'Espace Montluc

Conseil Habitat : un nouveau service pour vos projets de travaux

Des aménagements pour les mobilités actives

) À vos agendas

Thomas VDB s'acclimate



Point travaux 🕰



Jardins partagés : des parcelles sont encore disponibles



Tout au long de l'année, les jardins partagés du Parc du Pré Petit accueillent les jardiniers amateurs sur des parcelles qui leur sont attribuées.

Une surface de 3 110 m² est dédiée aux jardins collectifs. Un bâtiment composé d'un espace collectif de 25 m² et de box individuels permet aux jardiniers de stocker leur matériel. Le système de toiture de ce bâtiment permet de collecter les eaux de pluie qui alimentent 4 récupérateurs d'eau d'une capacité de 1 000 litres chacun. Ces eaux servent à l'arrosage des jardins.

À ce jour, il reste des parcelles disponibles pour les jardiniers volontaires. Ces jardiniers sont garants de la vie de ce site créé pour être un lieu de jardinage écoresponsable et convivial.

Plus d'information auprès des Services Techniques de la Mairie au 02 40 86 96 36.

Bien vivre ensemble

Déchets verts de jardin : les brûler est interdit



Interdit et passible d'une contravention de 750€, le brûlage des déchets végétaux demeure une activité encore parfois pratiquée. Cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts : compostage, broyage, paillage, collecte en déchetterie. Alors, ne brûlez plus vos déchets, valorisez-les!

La Ville aménage des espaces de repos

La commune procède actuellement à l'installation de bancs publics dans le centre-bourg afin d'offrir des espaces de repos aux stéphanois qui en ont besoin.

Placés de manière à jalonner un parcours piéton depuis le centre bourg, comprenant notamment le pôle senior (Village des Jardins de la Musse et Résidence le Sillon) jusqu'aux espaces de loisirs et de services de la commune, ces nouvelles installations viendront compléter les équipements déjà présents à Saint Étienne de Montluc.



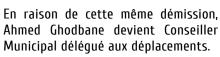
Infos municipales

Prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 16 juin.

Le Conseil Municipal accueille un nouveau membre

Suite à la démission de l'un de ses membres, le Conseil Municipal a accueilli Christian Bretécher comme nouveau membre. Ce stéphanois de 65 ans, retraité a pris ses fonctions lors de la séance du 10 mars dernier.





Inscription dans les écoles stéphanoises

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 à l'école de la Guerche, se font en Mairie, auprès du service Affaires Scolaires. Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

Solidarité avec l'Ukraine

Le 12 et 16 mars, les stéphanois se sont déplacés en nombre pour faire don de produits d'hygiène, de duvets, couvertures, matériel médical, produits bébé, etc.



Un véritable élan de générosité et solidarité pour les ressortissants ukrainiens confrontés à une grave crise dans leur pays.

Élections présidentielles : du nouveau pour les procurations

Vous ne pouvez pas être présent pour l'un des tours du scrutin ou les deux ? Vous pouvez alors choisir de voter par procuration.

L'électeur qui décide de voter par procuration choisit librement la personne qui le représentera à cette occasion. Les personnes souhaitant voter par procuration doivent adresser leur demande au choix :

- Depuis le site www.maprocuration.gouv.fr
- Dans un Commissariat de Police (où qu'il soit)
- Dans une Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Au tribunal dont dépend son domicile
- Au tribunal dont dépend son lieu de travail

Elles auront à fournir le numéro d'électeur et la date de naissance de leur mandataire.

Il n'est plus obligatoire pour le mandataire d'être inscrit dans la même commune que le mandant. Il lui faudra toutefois se déplacer pour voter dans le bureau de vote de celui qui lui donne procuration.

Un même mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration (2 si l'une d'elle est établie à l'étranger).

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu jeudi 12 mai.

Nouveau Vice-président au Conseil Communautaire

Suite au décès de Yan Courio. Maire de Prinquiau. Jean-Pierre Blanc, jusqu'alors premier adjoint a été élu Maire de Prinquiau, il lui succède également en reprenant ses fonctions de 4º Vice Président, délégué au Tourisme et à l'action culturelle. Il a été désigné à cette fonction à la suite du Conseil Communautaire extraordinaire mardi 22 mars.

Nouveaux sur la commune

Saint Étienne Running Club

Nous sommes un groupe de coureurs Stéphanois et Cordemaisiens, nous trouvions qu'il manquait un club de course à pied sur le secteur.



Motivé par le rassemblement, nous venons de créer un club : Saint Etienne Running Club.

Ouvert à tous, du coureur solitaire qui aimerait courir en groupe au coureur confirmé qui souhaite un accompagnement dans ses objectifs.

Une section jeune a déjà son créneau tous les mardis de 18 à 19h. Ces entraînements sont encadrés par 2 coachs, et ouverts à tous les enfants.



saintetiennerunningclub@gmail.com

Méli Mélo d'Amélie

Je suis heureuse de vous annoncer l'ouverture de ma boutique en ligne meli-melo-damelie.com.



Vous y trouverez des accessoires et des vêtements que je couds avec des tissus

biologiques mais aussi des matériaux recyclés.

Vous pouvez bien sûr passer récupérer vos commandes à l'atelier où je me ferai un plaisir de vous recevoir.



www.meli-melo-damelie.com contact@meli-melo-damelie.com

12 chemin de la Garotine 44360 Saint Étienne de Montluc

Plop!

PLOP! Votre nouveau caviste a ouvert il y a quelques semaines en face de l'Église. Dans une atmosphère chaleureuse, Fabian vous accueille du mercredi matin au dimanche midi.



Il vous propose une vaste sélection de vins biologiques, cidres de caractère, bières ligériennes et spiritueux. Vous trouverez également des jus de fruits, tartinades, livres et cadeaux autour du vin.

N'hésitez pas à lui demander des conseils pour des accords mets-vins classiques, ou plus originaux!



Plop! 39, rue de la Paix - 44360 Saint Étienne de Montluc 02 28 03 63 23

Facebook et Instagram : PlopCaviste

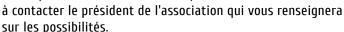
Infos CCAS

ASEA: Association Stéphanoise d'Écoute à nos Aînés

L'Asea propose différents accompagnements aux seniors de la commune:

- Faire vos courses au super U (un mardi sur 2)
- Aller au marché (tous les vendredi)
- Sortie cinéma (1 fois par mois) et au théâtre

Si vous avez des difficultés dans la réalisation de l'une de ces tâches, l'Asea peut vous aider. N'hésitez pas





philippefreour44360@gmail.com - 06 70 12 22 09

POURQUOI NOUS DÉSAPPROUVONS L'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Comme de coutume, la capacité d'autofinancement des projets de notre commune peut laisser présumer d'une bonne gestion –pour autant, estce à la section de fonctionnement de fournir cet effort ? En effet, cette année encore, nous constatons que 1.442.918 euros d'économies sont faites sur cette section. Ne pourrions-nous pas plutôt utiliser une partie de cet argent pour améliorer le quotidien des Stéphanois.es?

Une autre ligne nous interroge : celle relative à « l'environnement » qui prévoit, jusqu'en 2026, un total de 326.100€, somme dérisoire en soit, et qui n'est pas à la hauteur des défis environnementaux auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Par comparaison, cette somme équivaut à peine 20% de la somme prévue, en une seule fois, sur 2025, pour un projet de contournement, soit 1.685.000€!

Projet pour lequel, nous n'avons d'ailleurs aucune information, encore moins du point de vue budgétaire! Un quelconque devis? Une clé de répartition pour le financement ?

Des réunions ont lieu pour le nouveau groupe scolaire, la résidence autonomie et tout autre projet ... mais, sauf à ne pas en être informés, rien sur ce point!?

La commune a d'importantes marges de manœuvre.

La commune pourrait donc investir beaucoup plus pour la transition écologique, être plus volontaire sur la réhabilitation énergétique, montrer son intérêt pour une alimentation bio et locale, en dépassant, par exemple, les quotas de la loi Egalim et proposer une cantine 100% bio!

Le monde de demain, construit collectivement, ne peut ressembler au monde d'hier. Nos choix doivent être décarbonés et résilients. Ce ne sont pas des mots abstraits. Notre terre n'a plus le temps d'attendre!

Vos commentaires / vos questions :

elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr https://pour-saintetienne2020.fr/ facebook: @osonsavenir



Judith

LERAY



Olivier

LABARRE



PETETIN



GEFFRAY



État Civil **BIENVENUE À...**

13 janv Yamine ZEGAÏ 20 ianv Isaure LERMITE 22 janv Youenn **MENESGUEN** 1 fév Liam LAMBERT

4 fév Giulia ROYANT 4 fév Alba ROYANT Diane GARANGER 6 fév Jude BLANCHET 12 fév 12 fév **Emmy KIRION** 16 fév Lila Grall

19 fév Norah AUBIER 23 fév Célia PERRAUD

BODIN

FÉLICITATIONS À...

12 fév Thomas BOUCHET et Charlène **GARRAUX**

19 mars Johan GUILLOU et Guylène ROTHAIS

ILS NOUS ONT OUITTÉS...



5 fév Guillaume HARNOIS 41 ans

12 fév Luc

DESCHEEMAKER

54 ans 14 fév Paul BERNARD

72 ans 15 fév Yvonne CREMET

96 ans veuve VIOLAIN

4 mars Félix ANGEBAUD

96 ans

12 mars Michel LEFEUVRE 86 ans

8 mars Suzanne SICOT

76 ans veuve LECLERC

NUMÉROS UTILES



Mairie

Accueil Du lundi au vendredi, et de 13 h 30 à 17 h30 >> 02 40 86 80 26

Services Techniques >> 02 40 86 96 36

Bibliothèque Mardi et vendredi : 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30 Mercredi : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes >> 02 40 86 92 05

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE) >> 02 40 65 98 78

Enseignement

École publique de la Guerche >> 02 40 86 86 56 (maternelle) >> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire >> 02 40 85 21 82

École privée Sainte Marie >> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités >> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI))

Déchetterie >> 02 40 56 82 53

Emploi local

Espace emploi >> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

Permanence 1 vendredi sur 2 >> 02 40 44 99 44

Permanence un mercredi sur 2 >> 02 40 42 61 93

Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV) >> 02 40 56 81 03 Mission locale

>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire Mme Anne-France BRUNET >> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur Permanence 1 lundi par mois >> 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanences assurées à distance >> 02 40 08 03 30 Infirmières

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun

>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers,

5 place Bretagne : Selon le planning des permanences

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117 Urgence médicale / 15 Pharmacie de garde / 32 37 Pompiers / 18 Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs • Complexe sportif de la guerche • Pharmacie (Super U)

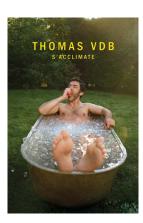
Une ville agréable

Thomas VDB s'acclimate, à découvrir à l'Espace Montluc

Vous l'avez déjà vu à la télé ou/et au cinéma, entendu à la radio, découvert sur scène lors de ses anciens spectacles... Ce mois-ci, c'est à l'Espace Montluc que vous pourrez le voir sur scène pour la présentation de son nouveau spectacle « Thomas VDB s'acclimate ». Rencontre avec cet humoriste :

Bonjour Thomas, et merci de prendre le temps de répondre à nos questions :

Peux-tu un peu nous parler de ce nouveau spectacle ? A quoi t'acclimates-tu ?



C'est un spectacle que je veux drôle en tout cas. Un spectacle dans lequel je parle des choses auxquelles je m'acclimate chaque jour, toutes ces choses qui m'angoissent pour l'avenir, comme le climat par exemple. On parle beaucoup d'avenir et ça peut faire peur l'avenir, mais moi j'essaye de parler de toutes ces choses angoissantes dans ce nouveau spectacle mais en le rendant comique quand même.

Quels sont les artistes qui t'ont influencé ou t'influencent?

Il y a énormément d'artistes comiques que j'adore mais de là à dire lesquels m'ont influencé, je ne sais pas. Si je dois n'en trouver qu'une je te dirai Audrey Vernon, ma compagne. Elle fait des spectacles très engagés et c'est avec elle que j'ai écrit ce nouveau spectacle. Je ne sais pas si je t'aurais répondu la même chose à cette même question il y a quelques années et pour un autre spectacle, mais pour celui-ci en tout cas elle m'a beaucoup influencé.

Fan de musique et de rock, tu as d'abord été journaliste et chroniqueur musical. Comment es-tu arrivé sur scène et dans la comédie ?

Le journalisme finalement ça a été une toute petite parenthèse dans ma vie, j'avais déjà une formation de théâtre avant ça et je faisais déjà beaucoup de théâtre et de théâtre de rue bien avant ça. Pour moi, faire des spectacles, ça a été une évidence bien avant le journalisme, c'est un peu ce que j'explique d'ailleurs dans le livre Comedian Rhaspodie que j'ai récemment sorti.

Effectivement, tu as aussi récemment sorti ton premier livre *Comedian Rhapsodie* (disponible à la Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc d'ailleurs). Quelle est la différence entre l'écriture d'un livre et d'un spectacle ? Dans lequel des deux te dévoiles tu le plus ?



Je me dévoile certainement plus dans le livre dans lequel j'explique plus mes obsessions musicales, notamment en terme de look. Le livre c'est davantage un travail d'écriture solitaire, alors que l'écriture d'un spectacle ça se retravaille chaque jour, en fonction des réactions du public de la veille... Si tu vois qu'une blague passe pas à plusieurs spectacles et bien tu peux

la retirer. Le spectacle finalement c'est un travail collectif et en lien avec le public, alors que le livre c'est un « one shot » tu l'écris une fois et après tu le modifies plus.



Caura Gilli

Ecrivain, comédien, journaliste, chroniqueur... à la radio, au cinéma, à la télé... Malgré ces diverses casquettes, as-tu d'autres projets ?

Celui de passer plus de temps avec ma famille et mes enfants et ça, ça implique de slalomer avec les différents agendas. Mais mes enfants ça reste mon projet le plus important.

Merci Thomas d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. On se retrouve le 23 avril pour découvrir ton nouveau spectacle à l'Espace Montluc.

Une ville en mouvement

Conseil Habitat: un nouveau service pour vos projets de travaux

Depuis le ler Mars 2022, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon propose un nouveau service de Conseil Habitat. Un conseiller vous guide dans les travaux de votre logement et réponds à vos questions.

Une porte d'entrée unique, gratuite et accessible à tous pour connaître et bénéficier d'une offre complète de services et conseils pour son logement. C'est ce que propose la Communauté de Communes Estuaire et Sillon grâce à ce nouveau service.

Qu'est-ce que le Conseil Habitat ?

Un conseiller joignable par téléphone pour répondre dès l'idée de son projet ou de son besoin, aux questions relatives à son logement. Il offre ainsi :

- Un premier niveau de conseil et d'orientation sur l'habitat (adaptation, conseil juridique ou architectural, rénovation, installation photovoltaïque...).
- Un accompagnement de proximité pour faciliter votre projet.
- Un interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions concernant votre habitat. Il vous orientera directement vers le ou les dispositifs les mieux adaptés et vous conseillera dans vos démarches financières.
- Un programme d'animations en lien avec les communes sur la rénovation énergétique, l'adaptation des logements et la mise en location de logement

Conseil Habitat: Pour quelles questions?

Conseil habitat est à même de conseiller et d'orienter sur les questions liées à l'habitat, parmi lesquelles :

- La réalisation de travaux d'isolation ou le changement de votre chaudière
- La location d'un logement
- L'accès à la propriété, vous souhaitez vérifier vos capacités d'emprunt et obtenir des conseils neutres et gratuits
- L'extension de votre maison



- La modification de votre salle de bains pour l'adapter à votre état de santé
- La mise en place des panneaux solaires sur votre logement

Qui peut en bénéficier?

- Les propriétaires occupants ou bailleurs
- Nouveaux arrivants et locataires

Intos pratiques

Le service est disponible depuis le ler mars par téléphone lors des permanences :

Mardi : 10h à 12h30
 Mercredi : 14h à 17h30
 Jeudi : 11h à 14h

Contact: 06 33 51 05 77 habitat@estuaire-sillon.fr

Des rendez-vous seront prochainement possibles à la Communauté de Communes ou dans les communes du territoire en fonction des besoins.

Plus d'information sur www.estuaire-sillon.fr

Une ville en mouvement

Des aménagements pour les mobilités actives

Afin de répondre aux principaux enjeux de déplacement, sécurité, d'environnement, d'accessibilité et de cadre de vie, la commune a menée à la fin de l'été 2021, une étude sur les mobilités actives à Saint Étienne de Montluc. Elle a ainsi permis de poser un premier diagnostic en vue de l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives à l'échelle de la commune et de préparer le programme des travaux jusqu'à 2026.

Une étude menée auprès des habitants

Au cours de l'été 2021, *AlterMob, Atelier d'YS* et *Abeil*, les bureaux d'études mandatés par la commune ont réalisé auprès des habitants une enquête permettant de comprendre comment s'organisent les déplacements à Saint Étienne de Montluc avec les aménagements et infrastructures existantes mais également selon les habitudes des citoyens. Cette enquête a rassemblé près de 480 réponses.

Elle a permis de mettre en avant les enjeux en terme de mobilité sur le territoire communal : par exemple, en ce qui concerne la sécurité des cyclistes et piétons entre les quartiers et les équipements publics, des liaisons entre les communes proches et plus éloignées ainsi que les déplacements mixtes.

À l'issue de cette enquête, un comité consultatif composé d'habitants volontaires a vu le jour afin de travailler en collaboration avec les bureaux d'études et de proposer des solutions d'aménagement.



Un premier diagnostic

Cette première phase d'enquête et d'analyse, a montré que Saint Étienne de Montluc bénéficie d'un maillage cyclable et piéton déjà présent. En effet, certains axes structurants proposent une solution sécurisée aux cyclistes et aux piétons. Toutefois, quelques points de vigilance sont à étudier, mettant notamment en avant des problèmes de

discontinuité, de croisements, de signalisation, d'absence aménagement ou d'amélioration à envisager.

Ce maillage cyclo-piétons est complété par des liaisons touristiques intercommunales existantes, telles que les sentiers pédestres, le GR 3, ou les circuits Vélo Détours et Cyclotourisme. Il s'inscrit également dans le schéma des modes actifs du territoire Estuaire et Sillon.

Scénarios d'aménagement

Les aménagements prioritaires à mettre en œuvre pour assurer des déplacements cyclables et piétons plus continus et sécurisés ont été étudiés afin d'identifier le meilleur aménagement en fonction des contraintes d'usage, de calendrier, techniques et financières. Les scénarios à privilégier ont ensuite été validés, avec l'appui du Comité Consultatif qui s'est réuni le 9 novembre 2021. 8 secteurs ont ainsi été identifiés pour recevoir des aménagements à plus ou moins long terme en fonction de l'existant et des conditions techniques et financières que cela nécessite.

- Piste cyclable le long de la RD17
- · Rue de la Fontaine
- Chemin de la Garotine
- Route de la Blordrais
- Boulevard du Général Leclerc
- Rue Lamennais
- Avenue des sports
- Rue de la Chézine



Aménagement existant rue de la Chézine

Études des aménagements

Le centre bourg de la commune, en zone de rencontre ne nécessite pas d'aménagement cyclable spécifique, en dehors des questions de stationnement et de gestion des trottoirs.



Rue de la Paix, en zone de rencontre limitée à 20km/h

Pour chaque secteur reconnu comme prioritaire pour recevoir des aménagements, plusieurs scénarios sont étudiés pour chacun d'entre eux. Les projets de la commune à court, moyen et long terme sont également pris en compte dans la réflexion afin de permettre d'envisager les travaux les plus pertinents et durables.

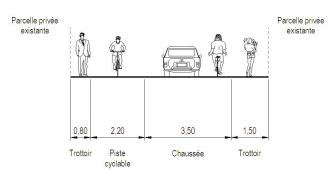
Certains axes présentant de forts enjeux d'interconnexion, ceux-ci sont encore en cours d'étude et aucune solution n'a encore été retenue définitivement en raison de l'impact que peuvent avoir les futurs aménagements sur le stationnement et les commerces.



Route de la Blordrais, des aménagements vont venir compléter ceux déjà existants

Le profil des usagers des différentes voies (desserte scolaire, engins agricoles, poids lourds) vient également imposer des aménagements spécifiques pour les sites retenus.

Ainsi, dès 2022, des modifications de voies pourront être constatées sur les premiers secteurs : des solutions telles que la reprise de la signalisation verticale et horizontale, ou des aménagements de voirie plus complexes (mise en place d'un zone partagée, chaucidou, modification de zones de stationnement, etc.).



Exemple d'aménagement

Ces opérations amèneront à modifier la fréquentation de cette voie. En invitant chacun à utiliser, dans la mesure du possible, les mobilités actives (marche, vélo, vélo à assistance électrique), l'installation de nouveaux équipements (stationnement vélo, bancs) sont également envisagés sur le territoire communal pour permettre une connexion entre les zones plutôt identifiées comme zone d'habitation et celles identifiées comme zone de loisirs et de services.

Quel calendrier pour ces aménagements?

Tous ces aménagements ne pourront pas être faits en une seule fois, afin d'étaler les coûts pour la collectivité et en raison des autres projets en cours, l'aménagement de ces différents sites est prévu sur 4 ans, entre 2022 pour les premiers et 2026, certains aménagements nécessitant des travaux sur plusieurs années.

2022 verra débuter les travaux concernant les premiers secteurs identifiés dont la route de la Blordrais.

Événements à venir!

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.

DIMANCHE 10 AVRIL

Élections présidentielles - 1^{er} tour

de 8h à 19h.

Élections présidentielles. Le scrutin se tiendra dans les bureaux de vote habituels (Salles de la Mairie, Espace associatif le Manoir).

Les électeurs recevront leur Carte d'Électeur quelques jours avant le début du scrutin. Pour les personnes ne l'ayant pas reçue, elles seront disponibles dans leur bureau de vote le jour du scrutin.



DU 11 AU 15 AVRIL

Stage de MAO (Musique assistée par Ordinateur) du 11 au 15 avril, de 10h à 12h,

Vous avez toujours voulu vous lancer dans la composition ou l'arrangement mais vous

ne savez pas très bien par où commencer pour vous enregistrer. Aujourd'hui il existe des outils simples qui permettent à chacun



de créer de la musique depuis son salon.

L'association Rythme au Manoir vous propose de découvrir les vastes possibilités de la Musique Assistée par Ordinateur : découverte du logiciel, premiers pas en MIDI, utilisation des VST (instruments et effets virtuels), enregistrement d'instruments et mixage.

Vous apprendrez à créer et organiser un nouveau projet, créer des pistes audio pour enregistrer instruments ou chant, créer des pistes MIDI et leur assigner un instrument virtuel, configurer et utiliser un contrôleur MIDI, ajouter des effets à vos pistes puis à prémixer et exporter votre projet.

Venez avec vos idées et repartez avec votre propre composition et la possibilité de continuer l'expérience chez vous.

Durée : 2h par jour pendant 5 jours - Tarif : 100€ Matériel informatique disponible sur place. Casque audio sur place mais vous pouvez venir avec le vôtre si vous le souhaitez..

Pas de niveau minimum requis



Rythme au Manoir École de Musique associative de Saint Étienne de Montluc rythmeaumanoir@gmail.com

MARDI 12 AVRIL

Animation Jeux de société

de 14h à 16h. à la Bibliothèque.

Venez passer un après-midi à la bibliothèque pour jouer et découvrir des jeux de société dans une ambiance conviviale.



Durée: 2h

Animation gratuite, sans réservation dans la limite des places disponibles

SAMEDI 23 AVRIL

Des bulles dans la pendule

à 10h et 11h, à la Bibliothèque,

Contes et chants pour salles de bain. Un spectacle jubilatoire, plein de personnages hauts en couleur, avec du rythme et des chansons par une conteuse qui a des bulles dans la pendule, comme d'autres ont une araignée au plafond.



Par la Cie Huile d'olive & Beurre salé - Fabienne Morel Durée: 40 min

Jeune public à partir de 3 ans

Animation gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles.

Ni prêts, ni retours ce jour là

SAMEDI 23 AVRIL

Thomas VDB s'acclimate

à 20h30, à l'Espace Montluc

"Bon Après le succès de Chienchien", Thomas VDB vient présenter son nouveau spectacle en avant-première à Saint Étienne de Montluc

THOMAS VDB

J'ai grandi dans les années 80, une époque où on pensait encore que le pire était derrière nous. Je regardais Annie Cordy à la télé avec mes parents

et je me disais "On est sains et saufs ! Si elle chante Tata Yoyo, y a pas de problème grave ! On risque pas de mourir tout de suite !". Aujourd'hui, je regarde les infos et...

Un spectacle co-écrit par Thomas VDB, Audrey Vernon et Navo

DIMANCHE 24 AVRIL

Élections présidentielles - 2nd tour

de 8h à 19h,

Élections présidentielles. Le scrutin se tiendra dans les bureaux de vote habituels (Salles de la Mairie, Espace associatif le Manoir).





LUNDI 25 AVRIL

Journée du souvenir

Le dernier dimanche du mois d'Avril honore la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde guerre mondiale et rend hommage à leur sacrifice.

En raison des élections présidentielles ce temps de recueillement et de dépôt de gerbe au Monument aux Morts aura exceptionnellement lieu lundi 25 avril.



Archives 2021



24 AVRIL, 22 MAI ET 19 JUIN

Matinées Découverte

Saint Étienne Running Club propose 2 parcours avec plusieurs groupes de niveaux, 10km à 9h45 et 20km à 9h00.

Les départs se feront du parking de l'espace Montluc et à l'arrivée un ravitaillement convivial.





7 ET 8 MAI

Vente solidaire

de 9h à 18h, à l'Espace Montluc,

Après avoir annulé à cause de la Covid la vente du début février, Actions Continents organise une nouvelle vente au profit de projets engagés auprès de jeunes béninoises, d'enfants dénutris et de handicapés burkinabés.



Durant ces 2 jours prendront place :

- Une Brocante: avec de nouvelles pièces ajoutées en habillement de saison (homme, femme), chaussures, linge de maison, vaisselle, décors, livres, collections (timbres, capsules de bouteilles de champagne, encyclopédie...) petits meubles, jouets...
- Un Stand Artisanat : avec un choix d'objets confectionnés par les bénévoles de l'association, coussins, sacs et trousses pour enfants et adultes, boîtes cadeaux...



DIMANCHE 8 MAI

Commémoration de la Victoire de 1945

Afin de commémorer l'Armistice du 8 mai 1945, le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts et au cimetière, en présence des représentants des anciens combattants.





Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de mai : vendredi 8 avril pour une distribution les 9 et 10 mai
- Actu de juin : vendredi 6 mai pour une distribution les 8 et 9 juin



